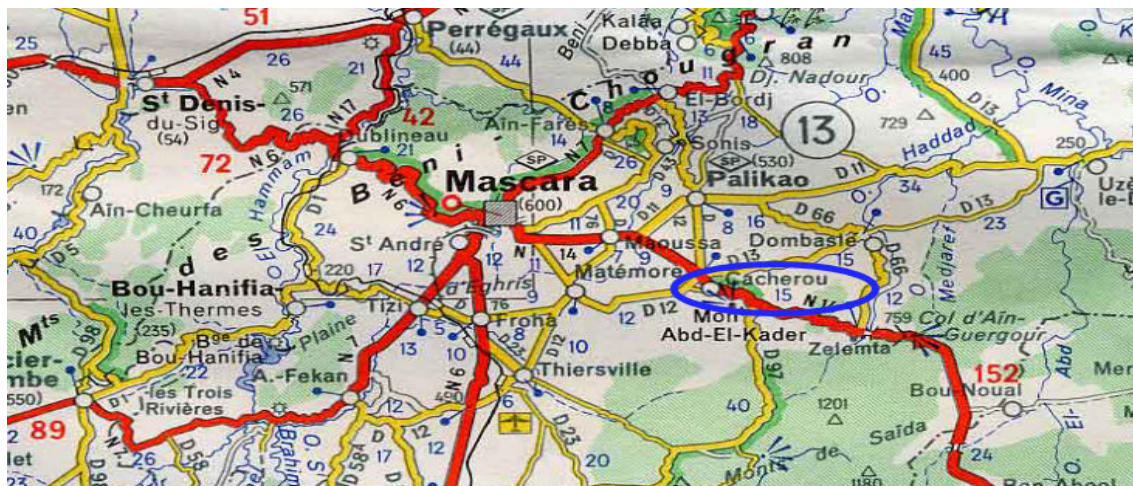


CACHEROU

Devenu SIDI-KADA à l'indépendance :

Culminant à 521 mètres d'altitude il est situé à 8 km au Sud de Palikao en Oranie.



Climat semi-aride et sec .

Nom d'Origine SIDI-KADA : Sidi-Kada, né au 11^{ème} siècle de l'Hégire, était un érudit et une figure sainte. Il s'est installé dans la plaine d'Eghriss vers 1640 et est devenu l'ancêtre des Kadaouas et de l'émir Abd-El-Kader. Ce dernier a vécu un certain temps dans cette localité.



La commune de Sidi-Kada héberge les vestiges de la zaouïa de Sidi-Mahieddine, le père de l'Emir Abd-El-Kader, qui est associée à la confrérie Qadiriyya, ainsi que les restes des remparts, d'un hammam et d'un domaine agricole. En outre, un monument a été érigé en l'honneur de l'Emir Abd-El-Kader.

GEOGRAPHIE :

La plaine d'EGHRISS est abritée par une couronne de coteaux et de montagnes.

Mais l'altitude (520 mètres) et l'éloignement de la mer (80 km en ligne droite) concourent à lui donner un climat rigoureux et sec. Les hivers sont très froids, Le zéro (C°) est fréquemment atteint et dépassé le matin de bonne heure surtout en janvier et février environnantes. (Gelée blanche) et la surface des flaques d'eau est vitrifiée la neige apparaît bien souvent sur les hauteurs.

La pluviométrie varie suivant les années de 300 mm à 600 mm. La moyenne annuelle est de 400 mm environ, les pluies sont généralement suffisantes et assez bien réparties.

Les étés sont chauds et très secs la température dépasse quelquefois 40° à l'ombre. Le raisin ne mûrit qu'en septembre et les vendanges sont tardives ce qui permet de vinifier à une période où la température est favorable. C'est pourquoi les vins de la région sont toujours bien terminés et de bonne constitution.

Les vents dominants sont ceux de l'ouest chargés de pluie quelquefois et les vents du sud-ouest qui apportent du sable rougeâtre.

Deux graves dangers sont à redouter :

Les gelées printanières très fréquentes

Au début de l'été surtout le siroco qui peut souffler plusieurs jours de suite.

Ce sont là deux véritables fléaux périodiques et l'agriculteur est obligé d'en tenir compte dans ses entreprises : Les gelées sont ennemies des primeurs et le siroco des récoltes tardives. Il n'est pas toujours facile de parer à ces deux inconvénients à la fois

En 1858, un site de broussailles où, curieusement dominaient d'une part le sable et d'autre part les marécages, c'était à l'époque des pionniers.

Un petit douar qui se nomme Ternifine, il se trouve au milieu de la tribu des Hachem-Cheraga, berceau de l'Emir Abd-El-Kader, dans la belle et immense plaine de l'Ighriss Palikao, à une altitude de 500 mètres se situe dans la plaine de Ternifine, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Mascara. Le village est construit sur le versant méridional d'une colline qui forme un des contreforts des montagnes du massif de Benichougran.

De Fortassa, en prenant la direction de Mascara, on rencontre sur la route de Sidi-Medjaref où il n'existe pour le moment qu'un caravansérail. On y bâtit peut être un jour un village. En attendant, c'est un morne désert que trouble seul le cours de l'Oued-Medjaref et de l'Oued-El-Haddad qui s'unissent un peu plus loin pour aller se jeter dans la mina.



On arrive à Palikao, chef-lieu d'une commune de plein exercice et siège provisoire de la Commune-Mixte de CACHEROU.

Palikao a été créé par décret du 28 janvier 1870 pour 50 feux avec un territoire de 1253 hectares.

On se demande aujourd'hui comment, on a pu attendre jusqu'en 1870 pour implanter la civilisation dans une contrée aussi fertile, qui se prêtait si bien à la pénétration européenne

Il a fallu l'aveuglement ou le parti pris de l'autorité militaire pendant 40 ans pour n'avoir pas couvert plutôt de centres forts et bien constitués cette plaine si riche entre toutes.

HISTOIRE

Présence turque 🇹🇷 1515 -1830 Berbérie

Pendant trois siècles, les Turcs ont gouverné l'Algérie. Ils ont formé une classe dominante à la tête de laquelle se trouvaient les janissaires, recrutés dans l'Empire ottoman, et quelques renégats, secondés par des métis de Turcs et d'Arabes, les Koulouglis.

Sous la Régence ottomane, Mascara succède à Mazouza comme capitale du Beylik de l'ouest après la reprise d'Oran par les Espagnols en 1732, puis une garnison demeure dans la ville après le transfert de la « capitale » à Oran en 1792.



Dés ce moment, Mascara délaissée retomba dans l'oubli et vit sa prospérité l'abandonner rapidement. La ville était habitée par beaucoup de familles andalouses ayant préféré l'exil après la chute de Grenade en 1492, puis en 1609 (date de l'expulsion générale des morisques). Les Kouloughlis, descendants des Turcs, et les tribus non-makhzens se révoltent fréquemment au 18^e siècle ci -fait que ville et faubourgs tombent en ruines et les maisons sont misérables.

Ces dernières sont couvertes en terrasses, à la mode berbère, ou en tuiles romaines du type kabyle. Dans les faubourgs les gourbis remplacent les masures.

La maison du Beylick est également en ruines, au rez-de-chaussée la salle d'audience soutenue par des colonnes de marbre, au premier étage le cabinet de l'Emir où voisine une quarantaine de manuscrits arabes, couverts de mosquée très ordinaire, élevée en 1750, sur la place près du bordj et une seconde dans les faubourgs du Sud,

Présence française 1830 - 1962

Extrait du site : <http://palikao.piednoir.net/rubrique4.html>

Source : PNHA n°70 de Juillet 1996

Entre Maoussa et Palikao a été créé la commune de Cachero, ou de la vigne y est également plantée. S'installe les familles CAMPLO, FONT, CHARRIN, CANNEBOTIN, CATROUX, BATANA, ROUSSEAU, RADICHIH...

C'est à proximité de Cachero, sur une éminence très boisée que se trouvait le village construit pour abriter la Smala d'Abd-El-Kader, forte de 23 000 âmes dont 5000 combattants ;

Abd-El-Kader qui est originaire de la région y trouve ses plus fidèles compagnons. Il est itinérant mais revient très souvent. Un peu plus loin, pour protéger ce village, se trouve un ksar sur l'emplacement de ce qui sera la propriété Saint-Paul. Sous le gouvernorat Naegelen on édifiera à cet endroit un monument à la mémoire d'Abd-El-Kader "Un grand Ami de la France"



15 Octobre 1949 : Le Gouverneur-général de l'Algérie, Naegelen, inaugure, sur le plateau de Cachero, un monument à la mémoire d'Abd-El-Kader, sur la stèle est inscrite cette phrase prononcée par l'Émir :

« Si les musulmans et les chrétiens me prêtaient l'oreille, je ferais cesser leurs divergences et ils deviendraient frères à l'intérieur et à l'extérieur. » [Voir complément Inauguration Stèle]

A Cachero, le site de la Smala est superbe, il devient plus tard propriété de l'Etat et est par la suite attribué à la famille du Maréchal Pelissier, Duc de Malakoff. Au début du 20^{ème} siècle, la Duchesse de Malakoff y réside avec sa dame de Compagnie la Marquise de Choiseul. Elles entretiennent avec les familles du voisinage d'excellentes relations. A leur mort, c'est aux USA qu'il faudra rechercher les héritiers du Duc de Malakoff, et la propriété est alors achetée par Henri Font, fils du maire de Palikao Antoine Font.

Les ruines des habitations de la Smala sont à cette époque encore très visibles, les murs étant partiellement effondrés, ainsi que celles du Ksar dont on distingue très bien les meurtrières.

Source Echo d'Oran n° 157 – Auteur M. François RIOLAND

CACHEROU a été créé un peu plus tard, en 1874, dans le département d'Oran , arrondissement de Mascara.

Extrait : « ...en route donc pour Cachero, pour rappeler un grand souvenir, celui d'une journée faste du temps où la paix régnait sur l'ensemble de notre cher pays. Entre le village de Maoussa, cher à une honorable famille oranaise qui habitait à la rue de Stora, face à l'aile droite de notre musée municipal et de la bibliothèque, les Saint-Laurent, et le lieu-dit Zélemta, au sud de Dombasle, importante propriété agricole sous contrôle bancaire, que gère à une certaine époque mon ami Yves Dompnier, situé lui aussi en bordure de la route précitée, à mi-chemin à vrai dire entre les deux premiers villages ruraux susvisés, se situe l'historique Centre de Cachero, de l'ancienne commune mixte du même nom, dont le siège, si j'ai encore bonne mémoire, était fixé à Mascara. Y avaient leur demeure quelques

agriculteurs européens et musulmans dont les patronymes sont sortis de ma mémoire, mais j'ai particulièrement bien connu l'un deux, Laurent Durendeu, qui exploitait à Oran les deux salles de spectacles de la rue de Lourmel, l'ABC et le Pigalle, victime d'un accident mortel peu après son arrivée dans l'hexagone, dont la famille était originaire de Martimprey. Ce village comptait aussi un bar, la maison forestière de Nesmoth, colonie de vacances des écoliers de Mascara, la délégation spéciale qui administrait le centre dont lieu de réunion devint la mairie après la réforme administrative intervenue entre 1956 et 1957. L'atmosphère y était sereine, les deux communautés vivaient en paix, et il était rare, parmi les musulmans, de constater des chikayas comme il s'en produisait dans d'autres centres.

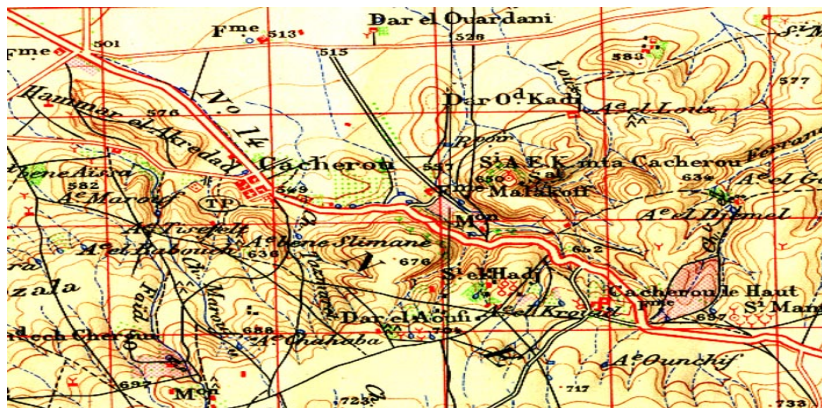


« Ceci étant dit, nous allons donc nous rendre à Cachrou, en revenant par exemple de Tagremaret (Dominique Luciani pour les rescapés de 1962). Tagremaret et sa pierraille à fleur de sol à travers quasiment tout son territoire, arboré cependant de nombreux amandiers, son oued El-That limpide, sans cesse à eau courante et d'une remarquable fraîcheur. Cette image date d'abord de 1936, année où j'en foulais pour la première fois le sol, à la poursuite d'une certaine caravane de parlementaires d'une Commission d'enquête assez bariolée sur le plan des étiquettes politiques, à la découverte de l'Algérie. Au détour de la route, l'ancienne RN 14 devenue la rocade Sud (stratégique), voici notre halte et, surtout l'enceinte de pierres représentant l'ancien PC de l'illustre Emir Mahieddine Abd-El-Kader, dont il n'est pas mauvais d'apprendre à des millions d'Hexagonais certaines paroles officielles et historiques : **« Si les musulmans et les chrétiens me prêtaient l'oreille, je ferais cesser leurs divergences et ils deviendront frères à l'intérieur et à l'extérieur. »** Ces paroles furent prononcées au château d'Amboise, alors qu'il y était en résidence surveillée après la capture complète de sa Smala. Amboise dont **« Notre grand ami et défenseur de la présence française en Algérie, Michel DEBRE est le maire »**. Ce souvenir ne l'a incité que pour se hisser au...mat de cocagne, car par la suite, après les promesses et les baisers à la Judas... Disons encore qu'à Marseille, libéré et à bord du navire qui allait le conduire en Syrie, l'Emir s'exprima de cette manière, s'adressant aux musulmans d'Algérie : **« Soyez toujours fidèles à la France, car si par malheur vous manquez à votre parole, vous souffrirez à tout jamais »**. Sans commentaire ! (Fin de citation de M. RIOLAND]

COMMUNE MIXTE

Elle est créée par arrêté gouvernemental du 25 août 1880 (territoires distraits de la commune mixte de Frenda, du territoire militaire). Elle est supprimée par arrêté du 23 octobre 1956. Chef-lieu : Cachrou, avec pour Annexe : EL-BORDJ : Village indigène antérieur à la colonisation, rattaché à la commune mixte de Cachrou lors de sa constitution, comme le douar. Territoire de la tribu des Haïtia délimité et constitué en un seul douar, nommé El-Bordj, par décret du 31 octobre 1868. Le douar est érigé en centre municipal par arrêté du 10 décembre 1937. Érigé en commune par arrêté du 23 octobre 1956

Commune mixte, son siège fut d'abord à Palikao avant d'être installé dans le village même, selon le plan ci-dessous.



Sur le territoire de la commune se trouve, au milieu de la tribu des Hachem – Cheraga, le petit douar de Ternifine où naquit Abdelkader.

L'Emir Abd-El-Kader est né à la Guetna, près de Mascara, le 6 septembre 1808. Il est le troisième enfant de Mahieddine, chef de la confrérie de la Quadiriyya, qui a lui-même combattu les troupes françaises dès leurs premières incursions dans l'Ouest algérien en 1831. Il apprend les sciences religieuses, la langue et la littérature arabe, les mathématiques, l'astronomie, l'histoire et la philosophie. Platon, Aristote, Al-Ghazali, Ibn Rushd et Ibn Khaldun lui sont familiers. Il est âgé de 24 ans lorsqu'il est présenté par son père, le 27 novembre 1832, aux tribus Hachem Béni-Amer. Proclamé « émir », il sera « le Commandeur des croyants », qui lui confère un pouvoir temporel et une autorité spirituelle. Commence alors pour lui une longue période marquée par son combat contre les Français. Le premier contact de l'Emir avec eux a lieu en 1832 devant Oran.

Très vite convaincu de l'insuffisance de ses forces, il opte pour une stratégie astucieuse de harcèlement tout en se préparant, habilement, à un compromis pour pouvoir organiser son armée.



Louis DESMICHEL (1779/1845)

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5788891z>



ABD-EL-KADER (1808/1883)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Abdelkader_ibn_Muhieddine

En 1834, il signe ainsi son premier traité de paix avec le général Desmichels et obtient la souveraineté sur toute l'Oranie, excepté les grandes villes comme Oran.

Dans l'esprit des autorités militaires françaises, Abd-El-Kader apparaît alors comme un allié susceptible de sécuriser l'arrière pays et d'empêcher les incursions des tribus arabes sur les plaines côtières. De son côté, l'Emir décide de mettre à profit cette trêve pour jeter les bases d'un Etat où les diverses tribus et confréries se rallieraient à lui dans la perspective de bouter les forces françaises hors d'Algérie. C'est ainsi qu'il obtient l'aide des troupes françaises pour soumettre la même année son rival Mostefa Ben-Smail ou Smail. Mais la trêve ne dure pas et la guerre reprend en 1835. Abd-El-Kader alterne, deux années durant, les victoires et les défaites jusqu'à être sévèrement battu par Bugeaud en 1836, après la défection de plusieurs tribus de l'ouest algérien.

Abd-El-Kader se montre lucide sur ses capacités à vaincre sur le seul plan militaire. Il est insoupçonnable de concession, de reniement de soi. Il se montre habile politique et ne cesse de rechercher des appuis politiques dans toutes les couches de sa société, clans, tribus, familles.

En 1837, la signature du traité de la Tafna scelle le statu quo. Abd-El-Kader est à la tête d'un pays qui s'étend du centre de l'Algérie actuelle à la frontière marocaine. Durant deux années, il va administrer ce territoire, émettre décrets et lois, tout en veillant à ce que ses troupes, qui constituent désormais une véritable armée régulière, restent opérationnelles.

Le général Bugeaud nommé à Oran négocie un nouveau traité avec l'Emir, le traité de la Tafna est signé le 30 mai 1837. L'Emir contrôle désormais l'ouest, le Titteri et une partie de l'algérois. Il consolide l'état, bâtit des villes fortifiées, fonde des ateliers militaires, soumet les rebelles et les collaborateurs. Le traité donne lieu à des contestations avec le Gouverneur Valée, qui juge le traité de la Tafna trop défavorable, et la Guerre reprend en novembre 1839.

L'Emir estime aussi que le traité de la Tafna est caduc et reprend le combat. Dans le même temps, la France efface les hésitations nées de la prise d'Alger de 1830, nomme Bugeaud gouverneur général d'Algérie et décide la conquête totale du pays en 1841

Dans le même temps, la France efface les hésitations nées de la prise d'Alger de 1830, nomme Bugeaud gouverneur général d'Algérie et décide la conquête totale du pays en 1841. Sous l'impulsion de Bugeaud, les effectifs militaires passent alors de 60 000 hommes en 1840 à près de 110 000 en 1847. Le gouverneur Bugeaud veut occuper tout le pays, il pratique la méthode de la "terre brûlée", détruisant toutes les villes, les récoltes, troupeaux...

Le 14 mai 1843, le duc d'Aumale s'empare de la Smala, véritable capitale « volante » de l'Emir, siège d'une gigantesque bibliothèque qu'il ne voulait jamais abandonner. Cette prise affaiblit l'Emir qui doit se réfugier au Maroc, tandis qu'il est mis hors la loi en Algérie en 1844. Refoulé par ses anciens alliés marocains le 21 décembre 1847, Abd-El-Kader refuse de se rendre et demande la possibilité de partir vers l'Orient sur Akka (Saint Jean D'Acre, ou Alexandrie). Le général Lamoricière accepte le 23 décembre 1847... mais l'engagement français n'est pas respecté.



[Photo source : <http://palikao.piednoir.net/cacherou/cacherou%20histoire.html>]

L'Emir est conduit au fort Lamalgue à Toulon, il arrive, avec ses compagnons le 28 avril 1848. Il y restera près de six mois. Puis dirigé dans le Béarn, et durant toute sa captivité à Pau, du 29 avril au 3 novembre 1848, il ne bouge pas de ses appartements du château, refusant la promenade. « *Je suis en deuil et un Arabe en deuil ne quitte pas sa tente ; je suis en deuil de ma Liberté, je ne quitterai donc pas ma chambre* ». L'image romanesque du guerrier vaincu attire les curieux en quête d'un frisson romanesque. A Pau, Abd-El-Kader ne refuse pas les visites. Au cours de ces entretiens, il ne cesse de rappeler à la France son manque de parole et d'en souligner la gravité.

Le 8 novembre 1848, de peur qu'il s'échappe et ne franchisse la frontière vers l'Espagne toute proche, il est transféré au château d'Amboise. Il est libéré en 1852 et reçu à Paris par Louis-Napoléon, le futur Napoléon III, qui, dans l'optique de son projet de « *Royaume arabe* » songe à en faire un vice-roi. De retour de Bordeaux, Louis Napoléon Bonaparte s'arrête à Amboise pour annoncer à l'Emir, personnellement, la fin de sa captivité. Le 30 octobre, il lui accorde une longue audience, et le 11 décembre 1852, la petite communauté algérienne réunie autour de l'Emir quitte définitivement le château d'Amboise pour Marseille où elle s'embarque vers Constantinople. Abd-El-Kader reviendra le 8 septembre 1855 en France, et partira ensuite, définitivement vers Damas le 6 décembre 1855, où il s'établira.

En dehors de quelques voyages et d'un nouveau pèlerinage, il ne quitte plus la Syrie et consacre son temps à la méditation, à la prière, à l'enseignement et aux œuvres de bienfaisance. En 1860, les émeutes de Damas lui fournissent l'occasion de s'illustrer comme un personnage hors série. Il sauve des milliers de chrétiens du massacre et fait reculer les émeutiers. Plusieurs chefs d'Etat lui adressent des félicitations et des décorations, notamment ceux d'Angleterre, de Russie, de France... Célèbre et honoré, il s'éteint à Damas le, 26 mai 1883. Une foule considérable assiste à ses funérailles.

Le 4 juillet 1966, les restes de l'Emir Abd-El-Kader sont rapatriés en Algérie. Ce transfert peu après l'indépendance –il est enterré dans le cimetière d'El-Alya à Alger – témoigne de la volonté d'offrir à l'Emir cette dimension nationale et historique.

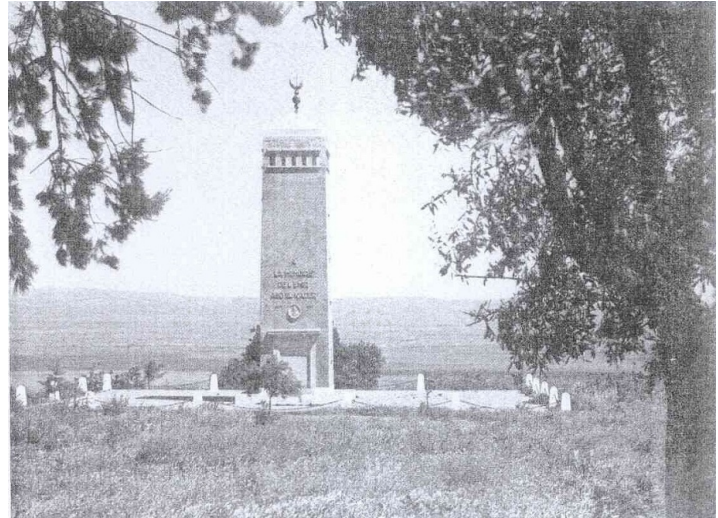


Dès la création de Cacherou, en 1874, entre Maoussa et Palikao, de la vigne est plantée. S'installent les familles BATANA, CAMPLO, CANNEBOTIN, CATROUX, CHARRIN, FONT, RADICICH, ROUSSEAU...

C'est à proximité de Cacherou, sur une éminence très boisée que se trouvait un village construit pour abriter la Smala d'Abd-El-Kader, forte de 23.000 âmes dont 5.000 combattants.

ABD-EL-KADER qui est originaire de la région y trouve ses plus fidèles compagnons. Il est itinérant mais revient très souvent. Un peu plus loin, pour protéger ce village, se trouve un ksar sur l'emplacement de ce qui sera la propriété Saint-Paul. Sous le gouvernorat Naegelen (**ndlr : Voir au chapitre 2**) on édifiera à cet endroit un monument à la mémoire d'Abd-El-Kader "Grand Ami de la France".

Haute de 10 mètres et de couleur marron bronze à l'image des Ksour du Sud algérien, la stèle reste une page ouverte à l'écriture devant les chercheurs, ainsi que les visiteurs et touristes.



[Photos source Site : <http://palikao.piednoir.net/cacherou/cacherou%20histoire.html>]

A Cacherou, le site de la smala est superbe, il devient plus tard propriété de l'Etat et est par la suite attribué à la famille du Maréchal Pélissier, Duc de Malakoff. Au début du 20^{ème} siècle, la Duchesse de Malakoff y réside avec sa dame de compagnie la Marquise de Choiseul. Elles entretiennent avec les familles du voisinage d'excellentes relations.

A leur mort, c'est aux U.S.A. qu'il faudra rechercher les héritiers, et la propriété est alors achetée par Henri Font, fils du maire de Palikao, Antoine Font.

Les ruines des habitations de la Smala sont à cette époque encore très visibles, les murs étant partiellement effondrés, ainsi que celles du ksar dont on distingue très bien les meurtrières.

Source Anom : Cacherou, centre de population créé en 1874 en territoire de commandement. Il est établi officiellement en 1887 (expropriation de terrains par arrêté du 2 novembre). Il est érigé en commune par arrêté du 23 octobre 1956 (avec le douar Nesmoth de la commune mixte de Cacherou), dans le département de Mostaganem.

DEMOGRAPHIE :

- Sources : Gallica et DIARESSAADA -

Année 1884 : 531 habitants dont 81 Européens ;

Année 1902 : 2577 habitants dont 39 Européens ;

Année 1954 : 4.582 habitants dont 115 Européens ;

Année 1954 : 4.657 habitants dont 67 Européens.

DEPARTEMENT

Le département de **MOSTAGANEM** fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962, ayant pour code **9F**.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, Mostaganem fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

L'ancien département d'Oran fut dissous le 20 mai 1957 et ses quatre parties furent transformées en départements de plein exercice. Le département de Mostaganem fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 11 432 km² sur laquelle résidaient 610 467 habitants et possédait cinq sous-préfectures, CASSAIGNE, INKERMANN, MASCARA, PALIKAO et RELIZANE.

L'Arrondissement de PALIKAO comprenait 7 centres : **CACHEROU** – DOMBASLE – EL BORDI – PALIKAO – SONIS – UZES LE DUC – ZELAMTA -

MONUMENT AUX MORTS

- Source : *Mémorial GEN WEB* -

Le relevé n° 57118 mentionne les "MORT POUR LA France" au titre de la Guerre 1914-1918, savoir :

En rouge les natifs de CACHEROU

ABBADA Djelloul (1916) - **ABBADI Senouci (1916)** - **ABDEL-KADER Ould Lazreg Dit Djilali (1915)** - **ABED Kaddour (1917)** - **ABID Mohamed (1915)** - **ADDA Ameer (1916)** - **AHMED Ben Abdallah (1917)** - **AHMED Ben Abdelkader (1917)** - **AÏCHOUCHE Boumaïza (1915)** - **AÏMOUCHE Mohamed (1916)** - **AÏNKOUIR Abdelkader (1918)** - **AÏNKOUIR Mohamed (1914)** - **AKRICHE Abdelkader (1918)** - **AKRICHE Ben Abdallah (1917)** - **AKRICHE Moktar (1915)** - **ALBERTINI Charles (1915)** - **ALLAM Abdelkader (1916)** - **ALI CHÉRIF Ali (1915)** - **AMAÏR Amar (1918)** - **AMÉRI Abdelkader (1915)** - **AMÉRI Miloud (1915)** - **AMEUR Habib (1916)** - **AMOURI Guelli (1915)** - **AMROUNI Abdelkader (1916)** - **ASRI Abdelkader (1916)** - **ATATFA Abdelkader (1915)** - **ATATFA Kaddour (1915)** - **ATTALAH Bordj (1916)** - **AZZOUZ Adda (1917)** - **AZZOUZ Mohamed (1914)** - **BAHI Mehdi (1915)** - **BAKHTI Mohammed (1914)** - **BATOUCHE Djilali (1918)** - **BEDA Ahmed (1916)** - **BEGHDADI Abdelkader (1914)** - **BEHLOUL Mohammed (1914)** - **BEKHEMMOUCHE Habid (1918)** - **BEL ABBAS Djelloul (1915)** - **BELABBAS Abderrahmane (1917)** - **BELAKEHAL Abderrahim (1914)** - **BELALIA Adda (1918)** - **BELBACHIR Abderrahmane (1917)** - **BELHADDAD Mohamed (1916)** - **BELHADEF Habib (1916)** - **BELHOUL Abdelkader (1916)** - **BELIL Bellil (1917)** - **BELKABLI Mohammed (1916)** - **BELKEDIME Mohammed (1917)** - **BELKHEDDINE Djilali (1914)** - **BELLAHOUEL Habib (1914)** - **BELLIL Ali (1916)** - **BELLIL Kada (1916)** - **BELLIL Kaddour (1917)** - **BELMEHDI Abdelkader (1914)** - **BEN KABLIA Kaddour (1918)** - **BEN KHÉBLIA Abdallah (1916)** - **BENAISSA Ahmed (1916)** - **BENAISSA Bouzid (1918)** - **BENATTA Benyouby (1918)** - **BENAYAD Mohamed (1914)** - **BENHACÈNE Djelloul (1916)** - **BENIKHLEF Habib (1917)** - **BENKEBBIA Kaddour (1917)** - **BENKEBLIA Abdallah (1916)** - **BENMAGHNIA Abdelkader (1914)** - **BENNAFLA Benzenanne (1916)** - **BENNAOUN Hachemi (1914)** - **BENNIA Mohammed (1917)** - **BENSAHLA Mohamed (1914)** - **BENTATA Mostefa (1917)** - **BENYOUB Benatta (1918)** - **BESSEFIHI Mohamed (1918)** - **BESSIDIK Djilali (1914)** - **BLANCHARD Louis (1914)** - **BLANQUES Joseph (1918)** - **BOFADEN Ahmed (1917)** - **BONILLA Christoval (1915)** - **BOUCHAKOR Abderrahman (1918)** - **BOUCHOUCHA Ali (1915)** - **BOUDELLA Abdallah (1916)** - **BOUDIA Brahim (1914)** - **BOUGUELI Mohammed (1917)** - **BOUHENNI Arari (1916)** - **BOUKHALED Meflad (1917)** - **BOUKHELF Mohamed (1918)** - **BOUKHELOUA Abdelkader (1918)** - **BOUKHENNOUM Mohamed (1915)** - **BOUKHERS Ould Youcef (1918)** - **BOULANFAD Abdelkader (1915)** - **BOULANFAD Mohammed (1914)** - **BOUMANSOURA Abdelkader (1914)** - **BOUMEDIEN Hachemi (1914)** - **BOUNAB Abdelkader (1916)** - **BOUNEDJAR Mostefa (1918)** - **BOUNOUAR Kaddour (1916)** - **BOURALLAH Bouziane (1916)** - **BOUREGAA Kada (1914)** - **BOUSMAHA Mohammed (1918)** - **BOUSMAT Abdallah (1915)** - **BOUSMAT Bouamrane (1914)** - **BOUSMAT Moktar (1918)** - **BOUSSOUAR Kada (1914)** - **BOUZIADI Abdelkader (1915)** - **BOUZIDI Ahmed (1914)** - **BOUZIDI Ahmed (1914)** - **BURRIEL Pierre (1918)** - **CHABNIA Chikh (1915)** - **CHABNIA Kada (1915)** - **CHABNIA Miloud (1915)** - **CHABNIA Saïd (1914)** - **CHALI Larbi (1916)** - **CHEHALIL Djilloul (1916)** - **CHEHIR Bel Abbès (1918)** - **CHELABI Ahmed (1918)** - **CHELIL Bachir (1916)** - **CHERIEF Ben Ali (1916)** - **CHÉROUD Abdelkader (1918)** - **CHETOUAN Ahmed (1918)** - **CHETOUAN Amar (1915)** - **CROZET Jules (1914)** - **DAHOU Bouamrane (1918)** - **DAMANE Aouad (1915)** - **DEDIEU Gilbert (1915)** - **DERKAoui Kaddour (1917)** - **DIBES Bagdad (1918)** - **DIFFÉRENTS Pierre (1916)** - **DIMÈCHE Habib (1918)** - **DIREM Larbi (1914)** - **DJAIACH Mohamed (1914)** - **DJAOUANE Mokhtar (1915)** - **DJAZOULI Bachir (1917)** - **DJEDID Mehdi (1918)** - **DJELLOULI Abdelkader (1915)** - **DJEMILI Benziane (1918)** - **DJEMMAÂ Mohammed (1915)** - **DJILALI Ould Mohamed (1918)** - **DJOUDAR Mohamed (1918)** - **DJOUDAR Tayeb (1918)** - **DOUBAL Mostefa (1918)** - **DOUKHI El Barka (1916)** - **EL KERIM Benzergua (1915)** - **EMBARECK Ben Mohamed (1916)** - **FALKON Abdelkader (1914)** - **FARÈS Abderrahim (1916)** - **FATMI Abdelkader (1914)** - **FATMI El Hadj (1914)** - **FELLAG Benali (1915)** - **FELLAH Abdelkader (1917)** - **FELLOG Kaddour (1914)** - **FILALI Abdelkader (1915)** - **FRAKIS Mohamed (1917)** - **FRIH Abdelkader (1914)** - **GATTAÏ Ghérici (1914)** - **GEOLLE Étienne (1916)** - **GHALMI Abdelkader (1914)** - **GHAOUTI Bel Hachemi (1914)** - **GHEDDAR Mohamed (1918)** - **GHENAI Mohamed (1918)** - **GHOMCHI Mokhtar (1918)** - **GHOUALI Habib (1915)** - **GHRIB Menouer Abdelkader (1915)** - **GOTTAÏ Abdelkader (1916)** - **GOUDJIL Abdelkader (1916)** - **GOUDJILI Bagdad (1918)** - **GOUDJILI Tahar (1918)** - **GOUENNOUN Bouamrane (1918)** - **GOURCHAL Abderrahmane (1918)** - **GUENNOUN Abdelkader (1914)** - **GUERBOS Hachemi (1918)** - **GUERRAB Mohamed (1918)** - **GUERRI Abdelkader (1918)** - **HABBOUCHE Abdelkader (1918)** - **HABIEB Mohamed (1918)** - **HACHEMANE Abdelkader (1914)** - **HACHEROUF Mohammed (1917)** - **HADDOU Ben Ali (1915)** - **HADEF Habibould (1918)** - **HADJ TAÏEB Benzerga (1918)** - **HADJ TAYEB Abderrahim (1916)** - **HADJOUDJA Habib (1914)** - **HAMAR Miloud (1918)** - **HAMDANI Kaddour (1915)** - **HAMDAOUI Abdelkader (1914)** - **HAMENDA Ben Aouda (1915)** - **HAMIDI Ben Abbou (1917)** - **HAMIDI Hachemi (1915)** - **HAMMADI Abderrahim (1915)** - **HAMMAMOUCHE Mehdi (1917)** - **HAMSAS Ahmed (1916)** - **HANTACHE Hadj Ould Mohamed (1917)** - **HAOUARI Abdelkader (1916)** - **HASSAÏNE Bou Alam (1916)** - **HATTAB Mohammed (1916)** - **HAUTAZ Mostefa (1914)** - **HEND Mohamed (1916)** - **HERIEM Benali (1916)** - **HISSAOUI Missoum (1918)** - **HUMBERT Charles (1914)** - **IBRI Mohammed (1916)** - **ISSAD Mohammed (1914)** - **KADA Mohamed (1917)** - **KADDA Djilali (1915)** - **KADDA Larbi (1915)** - **KADDOUR Ould Mohamed (1914)** - **KADI Mohammed (1917)** - **KAHLOUL Mohammed (1917)** - **KALLOCHE Mohamed (1919)** - **KALLOUCH Mohamed (1917)** - **KARA Mohammed (1915)** - **KÉHAL Benaouda (1918)** - **KELLOUCHE Habib Kaddour (1917)** - **KÉNATA Abdelkader (1917)** - **KERBOUCHE Mohammed (1915)** - **KHÉLIFA Ould Mérih (1915)** - **KHELLAF Abdelkader (1916)** - **KHIAR El Habib (1917)** - **KHIAT Habib (1917)** - **KHIATI Ahmed (1916)** - **KRIB Kaddour (1917)** - **LABIOU Ahmed (1918)** - **LACRAMBE Pierre (1915)** - **LAGUEB Kaddour (1917)** - **LAKERMI Abdelkader (1914)** - **LARBAoui Mohammed (1918)** - **LAROUÏ Ahmed (1915)** - **LAROUÏ Benaouda (1915)** - **LASHAB Ostamane (1918)** - **LATRICHE Mohamed (1916)** - **LEVY Judas (1914)** - **LOUAFI Mohammed (1915)** - **LOUP Pierre (1915)** - **MAACHOU Habib (1917)** - **MAGROUNI Abdelmalek (1914)** - **MAÏOUF Djebbar (1918)** - **MANSOURI Larbi (1917)** - **MAROUF Mohamed (1918)** - **MAROUF Mohammed Ben Rabah (1917)** - **MAZOUZ Ahmed (1915)** - **MEFLAH Adda (1914)** - **MEGUENANA Djilali (1918)** - **MEHDAOUI Mohamed (1918)** - **MEHNANE Hadj Ould (1915)** - **MEKALICH Abdelkader (1915)** - **MEKNASSI Medjedeb (1916)** - **MENDIL Yahia (1915)** - **MÉRAH Habib (1914)** - **MÉRAH Lakdar (1918)** - **MÉRAH Mansour (1918)** - **MERHAB Mohammed (1914)** - **MÉROUANE Brahim (1918)** - **MERZOUG Mohammed (1918)** - **MESGOUA Menouar (1917)** - **MESLEM Abdelkader (1914)** - **MESSIF Abdelkader (1915)** - **MEZADA Habib (1918)** - **MEZADA Mohammed (1917)** - **MISSOUM Abdelkader (1918)** - **MISSOUM Sinouci (1914)** - **MOHAMED Ben Amar (1916)** - **MOHAMMED Ben Brahim (1915)** - **MOHAMMED Ben Mohammed (1918)** - **MOHAMMED Bensalem (1918)** - **MOKHFI Abdelkader (1918)** - **MOKHFI Mohamed (1918)** - **MOSTEFAÏ Habib (1918)** - **MOULEY Ali Djilali (1917)** - **NAAMAR Nedjadi (1919)** - **NAVARRO Émile (1915)** - **NETTAH Benyahia (1914)** - **NIATI Habib (1917)** - **NOURINE Mokhtar (1914)** - **OKABEN Mohammed (1916)** - **OSAMNIA Abdelkader (1915)** - **OSAMNIA Benchaïb (1914)** - **ODANE Mohammed (1918)** - **OUADR Abdelkader (1915)** - **OUZZANI Lazreg (1914)** - **OUZANI Mohamed (1915)** - **OUZIDANE Abed (1914)** - **OUZZANI Lazreg (1914)** - **PLAZA Raphaël (1915)** - **PUECH Jean Marie (1917)** - **RAHAL Benablou (1918)** - **RAHAL Lagueb (1914)** - **RAHIL Mohammed (1914)** - **REBIH Kaddour (1916)** - **REFFAS Mostefa (1918)** - **REHAB Mohamed (1915)** - **REMIL Habib (1917)** - **RIH Kaddour (1914)** - **SADOUN Dahman (1918)** - **SAHIB Ghozai (1915)** - **SALOAT Pierre (1917)** - **SAMACH Mohamed (1917)** - **SCHMITZ Georges (1915)** - **SEBA Mohammed (1914)** - **SEBIH Tahar (1914)** - **SEDDIKI Mohammed (1917)** - **SEDEKI Kaddour (1916)** - **SEKRANE Hamdi (1914)** -

SELLA Adda (1918) -SEMMACH Mohammed (1916) -SENSAOUI Abdelkader (1918) -SETTACH Ben Acheur (1915) -SI KADDOUR Ahmed (1914) - SI MOHAMMED Abdelkader (1918) -SI ZIANI Mohammed (1915) -SMAÏL Mostefa (1918) -SODMI Abderrahim (1914) -SOUAFI Abdelkader (1915) -SOUAFI Mohammed (1915) -SOUCI Habib (1914) -SOUÏKI Hadj Ould Hachemi (1914) -TAGHELAMI Abdelkader (1914) -TAÏB Ahmed (1914) -TERES Mohamed (1915) -TIRÈS Benaouda (1916) -TOBAL Kaddour (1918) -TORDJMAN Salomon (1915) -TOUROUT Ahmed (1916) -TOURVIELLE Alfred (1915) -VERNES Joseph (1914) -VIGNEAU Jules (1918) -YAGOUBI Abdelkader (1915) -YAHAOUI Abdelkader (1918) -YAHIAOUI Mohamed (1917) -ZAGANE Abderrahim (1917) -ZAGAR Habib (1917) -ZAHIL Kada (1914) -ZANZOU Ahmed (1916) -ZELMAT Mohammed (1914) -ZERGOUG Benzerga (1916) -ZERGOUG Mohammed (1915) -ZIDAN Abdelkader (1915) -ZIDANE Mostefa (1915) -ZOUAN El Hachemi (1918) -ZOURG Mohamed (1918) 

GUERRE 1939/1945 : BEY Mohamed (1941) -BOUCHENAK Djilali (1944) -BOUDALI Mohamed (1944) -CHELLIL Abdallah (1944) -MESSADI Mohamed (1940) -RABBAT El-Abib (1943) 

INAUGURATION DE LA STELE A LA MEMOIRE D'ABD-EL-KADER (Octobre 1949 – Journal Alger-Républicain)

« Profitant du centenaire de la mort du Maréchal Bugeaud, M. Naegelen inaugurait samedi à Cacherou une stèle à la mémoire de l'Emir Abd-El-Kader. Un minaret a été spécialement élevé à l'endroit où se trouvait la Smala de l'émir. L'administration, qui voulait ces cérémonies spectaculaires, avait fait déplacer des troupes nombreuses et notamment la Légion étrangère et le goum de la Commune mixte.



Marcel Edmond NAEGELEN (1892/1978)
https://fr.wikipedia.org/wiki/Marcel-Edmond_Naegelen



Emir ABD-EL-KADER (1808 ?/ 1883)
https://fr.wikipedia.org/wiki/Abdelkader_%28%C3%A9mir%29

« M. Naegelen arrive et c'est la présentation des armes. L'Emir Sehel, un des petits-fils d'Abd-El-Kader, prononce alors un discours en français, tandis que M. Tordès, petit-neveu de Bugeaud en prononce un en arabe. A son tour M. Georges Duhamel, de l'Académie française, venu spécialement pour la circonstance, prend la parole. Définissant l'idée de civilisation, il déclara : « La civilisation, à mon regard, est un état d'équilibre dans lequel les forces de construction l'emportent sur le désordre et la paix sur la mort » Puis l'académicien parle des apports à la civilisation humaine des différents courants et termine en évoquant la figure d'Abd-El-Kader à un moment donné.

« M. Naegelen prononça alors lui aussi un discours qui fut traduit en arabe, et le cortège officiel se rendit à une diffa organisée à la Ouadda de Sidi-Kada et à l'issue de laquelle on entendit différentes allocutions dont celle du Gouverneur général. Après cette inauguration, le cortège visita Tizi, le barrage et l'usine hydro-électrique de Bou-Hanifia. Hier enfin, M. Naegelen, qui, la veille avait été aussi l'hôte de l'Aéro-club d'Oranie, visitait Bou-Tlélis à l'occasion du centenaire.

« A l'occasion de l'inauguration d'une Stèle officielle à la mémoire d'Abd-El-Kader, M. Chergui Mahieddine, descendant de l'émir, adresse de Mascara la lettre suivante :
 « M. le Gouverneur a inauguré la stèle à la mémoire de l'émir Abd-El-Kader. Quoique étant un de ses descendants j'ai cru de mon devoir de ne pas assister à cette manifestation et de marquer ainsi mon écœurement, non pour le monument (l'émir Abd-El-Kader mérite bien plus) mais pour ceux, conscients qui ont voulu s'emparer de sa mémoire pour s'en servir.
 « Tout d'abord un fait est certain : Abd-El-Kader a été choisi par le peuple pour combattre le colonialisme. Il a rempli noblement cette tâche. Une certaine presse a écrit abondamment sur lui, mais n'a pas soufflé mot sur ses années de lutte acharnée. De même, elle a oublié consciemment de mentionner l'opposition constante du peuple de France à cette guerre de conquête. Si les colonialistes n'ont fait qu'aggraver leurs méthodes, le peuple de France a encore rendu plus efficace son action.
 « Ses protestations accompagnées d'actes contre la guerre au Viet-Nam en sont une illustration qui se passe de commentaires. De même, la presse aux ordres n'a pas mentionné les années passées par l'émir dans les prisons

militaires de Toulon et la mort d'un nombre considérable de ses compagnons. Elle s'est donc contentée de n'écrire que sur la vie privée de ce grand homme niant par là ce qu'il représente dans l'histoire : Un combattant de la libération.

« Il est évident que le représentant du colonialisme, l'homme qui a fait les élections des 4 et 11 avril 1948, qui croit avoir étouffé la voix de l'Algérie, ne pouvait, ne peut pas célébrer la mémoire de notre héros national ; si ce n'est qu'en la camouflant, en la dénaturant, en la cristallisant à l'époque même où, Abd-El-Kader en exil, sans responsabilité, attendait muet, la réalisation de la promesse de constitution du royaume d'Algérie/ Beaucoup de progressistes, de militants de partis nationaux ont marqué leur étonnement et leur indignation d'apprendre qu'un descendant de l'émir Abd-El-Kader et d'autres de branches collatérales avaient organisé cette mascarade.

« Je tiens à me joindre à ces militants pour dire que tous ceux qui continuent sans répit, honnêtement, consciencieusement, la tâche d'union des populations de notre pays, tâche entreprise par l'émir Abd-El-Kader, pour les mener vers la libération nationale sont les seuls descendants authentiques de ce héros national. Qu'un émir hier encore inconnu et ne connaissant personne, qui a grandi hors le sol national, qui n'a pas souffert avec nous, que quelques fonctionnaires en mal d'avancement ou de décorations aient senti le besoin de remonter leurs actions, nul Algérien conscient n'en saurait s'étonner. Des caïds et des Aghas depuis longtemps discrédités auprès du peuple, démonétisés auprès de l'administration qu'ils servent, des profiteurs de l'escroquerie du 4 avril. Voilà le petit monde qui entourait M. Naegelen.

« La stèle demeurera sur ces terres dont les descendants d'Abd-El-Kader, nombreux paysans attachés au sol, ont été expropriés, comme un témoignage des méfaits du colonialisme. Comme un symbole de sa duplicité c'est-à-dire aussi de son impuissance devant le grand élan de liberté qui anime tous les Algériens ».

NDLR : Le devoir d'insérer cette lettre démontre aussi le respect à l'égard du personnage d'Abd-El-Kader malgré ses excès commis notamment à Mascara. Il ne faut pas oublier ce qui est inscrit sur la Stèle que l'émir avait prononcé : *« Si les musulmans et les chrétiens me prêtaient l'oreille, je ferais cesser leurs divergences et ils deviendraient frère à l'intérieur et à l'extérieur ».* Et aussi : *« Soyez toujours fidèles à la France... »*

Rappelons également la tentative de destruction de l'édifice par les partisans du FLN qui a échoué à cause de l'humidification des cordons de l'explosif. Aujourd'hui ils s'approprient l'œuvre de la France. »

2/ Le Gouverneur Marcel-Edmond NEAGELEN

Marcel-Edmond NAEGELEN est né le 17 janvier 1892 à Belfort et est décédé le 15 avril 1978 à Paris. Homme politique français, il fut député socialiste, ministre et gouverneur général de l'Algérie.



Membre de la première et de la seconde Assemblée nationale constituante (Bas Rhin)
Député du Bas-Rhin de 1946 à 1951
Député des Basses-Alpes de 1951 à 1958
Ministre de l'éducation nationale du 26 janvier 1946 au 12 février 1948

Biographie

Fils d'un boulanger replié en terre française après l'annexion par l'Allemagne des départements d'Alsace-Moselle en 1871, Marcel-Edmond Naegelen finit ses études secondaires au lycée de Belfort, puis à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud qui formait à l'époque les futurs professeurs des écoles normales d'instituteurs.

Encore étudiant, il adhère en 1910 au parti socialiste SFIO. Mobilisé comme sergent en 1914, sa brillante conduite au feu et une blessure à Verdun lui valent la Croix de guerre, la Médaille militaire et la Légion d'honneur. Démobilisé en 1919, il est nommé professeur de lettres à l'Ecole normale de Strasbourg, ville dont il est élu Conseiller municipal et maire-adjoint en 1925. Candidat malheureux aux élections législatives de 1924 et 1928, il échoue de nouveau en 1932 et 1936 devant le communiste dissident Jean-Pierre Mourer. Mais en octobre 1937, il est élu conseiller général dans un canton de Strasbourg, devançant nettement le leader autonomiste Karl Roos. Car cet alsacien socialiste est aussi un patriote ardent qui dénonce dans l'autonomisme un séparatisme coupable de connivence avec l'hitlérisme.

Au début de la seconde guerre mondiale, Marcel-Edmond Naegelen dirige l'évacuation de plusieurs milliers de Strasbourgeois dans le département de la Dordogne, population sur laquelle il a veillé durant l'occupation. Il

accueil également, à partir de 1942, de nombreux jeunes alsaciens réfractaires à l'incorporation dans la Wehrmacht. Tout en participant à la rubrique littéraire de quelques journaux de la zone Sud, il milite dans les rangs du mouvement "Combat" et participe à la reconstruction clandestine de la SFIO. Son action durant l'occupation lui vaut la Croix de guerre 1939-1945 et la médaille de la Résistance.

À la Libération, membre du comité directeur de la SFIO, mais très hostile à l'instar de Jules Moch et d'André Philip à toute forme d'unité organique avec le parti communiste, il siège à l'Assemblée consultative qui a regagné Paris en octobre 1944 et qui s'est élargie aux représentants de la Résistance intérieure. Il appartient à la Commission de l'éducation nationale et favorise la création d'une Commission de l'Alsace-Lorraine à laquelle il est désigné. Comme tel, il intervient fréquemment dans tout ce qui concerne le sort matériel et la réintégration morale des Alsaciens Lorrains. Réélu maire-adjoint de Strasbourg et conseiller général, il est aisément élu à l'Assemblée constituante le 21 octobre 1945, même si le MRP avec cinq sièges sur huit domine largement la représentation du Bas-Rhin. Le 2 juin 1946, son élection à la seconde Assemblée constituante donne lieu à des résultats quasi identiques, avec tout de même une déperdition de plus de deux mille suffrages.

Vice-président de l'Assemblée, membre de la Commission de l'éducation nationale, Marcel-Edmond NAEGELEN est également élu président de la Haute cour de justice, fonction dont il s'acquitte jusqu'à son entrée dans le gouvernement Félix Gouin, le 26 janvier 1946 comme ministre de l'éducation nationale. Il conserve ce portefeuille dans les gouvernements dirigés par Georges Bidault, Léon Blum, Paul Ramadier et Robert Schuman jusqu'au 12 février 1948. Entre-temps, il a été réélu député socialiste du Bas-Rhin, le 10 novembre 1946, malgré une nouvelle érosion (28 260 voix sur 303 464 suffrages exprimés) explicable par une double poussée communiste et gaulliste. Comme ministre, outre la défense des crédits de son ministère et la réponse à plusieurs interventions, Marcel-Edmond Naegelen s'est attaché à la réorganisation du Conseil supérieur de l'éducation nationale, au reclassement des enseignants dans la hiérarchie de la fonction publique, à l'introduction des séries techniques dans le baccalauréat, ainsi qu'à de nombreuses mesures de détail concernant les établissements d'enseignement et de recherche les plus divers.

Mais déjà en Algérie, la succession du gouverneur général Yves Chataigneau est ouverte. Ce haut fonctionnaire libéral, réputé proche des socialistes, est devenu la cible des attaques venues des milieux conservateurs et radicaux dont le poids politique s'est accru avec la rupture du tripartisme et l'élargissement à droite de la majorité parlementaire. Le ministre des finances, René Mayer, député radical de Constantine, menace même de démissionner, d'autant plus que la nomination récente du ministre socialiste Paul Béchard comme Haut-commissaire en AOF prête à l'accusation de cumul des hautes fonctions coloniales. Le 12 février 1948, Naegelen est donc nommé gouverneur général de l'Algérie, l'équilibre politique étant rétabli par la nomination de Pierre de Chevigné (MRP) à Madagascar.

Ignorant tout de l'Algérie, Marcel-Edmond Naegelen se veut d'abord le représentant de la France et le dépositaire de l'autorité de l'Etat. Hostile à toute forme de nationalisme algérien, et notamment aux militants du MTLD de Messali-Hadj qu'il confond dans un même opprobre avec les séparatistes alsaciens, il couvre l'administration dans la gigantesque opération de trucage de l'élection de l'Assemblée algérienne qui, en avril 1948, a peuplé de candidats purement administratifs la représentation du deuxième collège. Ces « élections Naegelen » suscitent, tant en métropole qu'à l'étranger, diverses protestations que l'intéressé s'attache à minimiser. Par la suite, il tente sans grand succès de nouer des liens fructueux avec l'Assemblée algérienne en vue d'améliorer le statut de 1947, et d'introduire diverses réformes économiques et scolaires. Grand colonial à sa façon, mais peu soucieux de promouvoir la démocratie dans les rouages de la politique algérienne, Marcel-Edmond Naegelen a réuni ses souvenirs de gouverneur général dans *Mission en Algérie*, témoignage d'un gouvernement, ouvrage trop auto-justificatif pour être crédible. Le renouvellement triennal de l'Assemblée algérienne, en février 1951, ayant donné lieu aux mêmes débordements et levé les mêmes protestations, il remet sa démission le 15 mars.

En vue des élections du 17 juin 1951, il trouve dans son département du Bas-Rhin une situation peu propice au renouvellement de son mandat. De fait, aucun socialiste n'y sera élu. D'où son « parachutage » singulier dans le département des Basses-Alpes, qui peut toutefois s'expliquer par certaines relations et certaines promesses nouées en Algérie. Pour les deux sièges à pourvoir, il conclut un apparentement avec le RGR et le MRP qui, ayant obtenu la majorité absolue, donne un siège à la SFIO et l'autre au radical Marcel Massot, les sortants communiste et MRP étant éliminés.

Son élection ayant été validée, il opte pour la Commission des affaires étrangères et, à ce titre, représente l'Assemblée près l'UNESCO. Sans perdre de vue les questions scolaires - il dépose en 1954 une proposition de loi visant à créer l'ordre des Palmes académiques -, ses interventions s'orientent vers les problèmes internationaux et de décolonisation. Très hostile à la CED, il vote le rapport Jules Moch préconisant la non-ratification du traité, ainsi que la motion Aumeran le 30 août 1954. Son refus, avec seize autres députés socialistes, de voter la ratification des accords de Paris, qui officialise le réarmement allemand dans le cadre de l'OTAN, lui vaut d'être momentanément exclu de la SFIO. Sur l'Algérie, il intervient à plusieurs reprises, prônant l'application totale du statut de 1947 et l'assimilation intégrale des Musulmans. Il dénonce également la main de l'étranger dans les troubles qui agitent l'Afrique du Nord (séances des 10 décembre 1954, 3 février et 13 octobre 1955).

Auparavant, Marcel-Edmond Naegelen avait été le candidat de la SFIO à l'élection présidentielle de décembre 1953. Il bénéficie dès le second tour du désistement communiste qu'il n'a nullement sollicité, mais qui récompensait son

attitude résolument « anti-cédiste ». Après un long duel avec Joseph Laniel, il est finalement battu au treizième tour de scrutin par René Coty, avec 329 contre 477. Peu après, il a refusé la succession du général Guillaume au poste de résident général au Maroc, sa nomination suscitant certaines réserves tant au gouvernement que dans son propre parti.

Les élections du 2 janvier 1956 voient sa réélection aisée. La liste SFIO qu'il conduit, qui n'a pas renouvelé l'appareil de 1951, obtient 15 719 des 43 256 suffrages exprimés (soit un gain de plus de 5 000 voix), l'autre siège revenant au candidat communiste. Il retrouve la Commission des affaires étrangères et est désigné en juillet 1957 à la haute Commission de l'organisation des régions sahariennes. Ses options peu favorables à la construction européenne et ses positions trop ouvertement intégrationnistes en Algérie l'écartent du gouvernement formé par Guy Mollet, dont il vote l'investiture le 31 janvier 1956. Durant cette troisième législature de la IV^e République, il se montre un député relativement effacé. La plupart de ses interventions se limite à des questions d'ordre secondaire ou purement locales. Il intervient brièvement sur la crise hongroise (18 décembre 1956) et sur les futures institutions de l'Algérie (25 septembre 1957). Le 16 mai 1958, il dénonce la menace portée à Alger contre l'unité nationale et la légalité républicaine. D'abord opposé au retour du général de Gaulle, il vote finalement son investiture le 1^{er} juin puis les pleins pouvoirs et la révision constitutionnelle le lendemain.

Distancé de 172 voix à second tour des élections législatives de novembre 1958, dans la deuxième circonscription des Basses-Alpes, Charles-Edmond Naegelen renonce à se représenter en 1962. Demeuré favorable à l'Algérie française, il avait fait savoir son hostilité au référendum du mois de mars qu'il qualifia de « véritable comédie ». Il consacra sa retraite aux activités littéraires et poétiques qui ont toujours tenu une place importante dans sa vie.

3/ Le député Mohamed-Tahar ZEGHOUF

Né le 17 janvier 1917 à MICHELET et décédé le 15 mai 1985 à Chauny (Aisne).
Député de Mascara de 1958 à 1962.



Biographie :

Mohamed ZEGHOUF est d'origine berbère, issu d'une famille de commerçants et propriétaires terriens installés en Grande-Kabylie. Né Michelet, il s'est marié en avril 1942 avec Kheira Barkat qui lui a donné quatre enfants. Naturalisé français par décret le 5 octobre 1943, il a suivi une scolarité à l'Ecole supérieure des Pères Blancs à Aït-Larba, sanctionnée par une capacité et un brevet d'enseignement primaire supérieure avec mention à chaque épreuve.

Mohamed Zéghouf sert ensuite dans la gendarmerie durant plus de seize ans. C'est ainsi qu'il participe aux combats de la Seconde guerre mondiale aux côtés des Forces françaises libres en Tunisie, en Italie, en France (débarquement de Provence), en Allemagne, avant de servir en Algérie. En 1958, c'est un notable - caïd des services civils à Palikao, maire de Cachrou (1958-1962), président du syndicat des communes de la sous-préfecture dont dépend sa ville - qui est élu sur une liste dite de la Rénovation arrivée en tête (62 624 voix contre 59 918 à celle du Renouveau de l'Algérie Française dans l'Union et la Paix) dans la 11^{ème} circonscription d'Algérie, celle de Mascara dans le département nouvellement créé de Mostaganem.

Il intègre, au Palais-Bourbon, la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales au cours de l'année 1959, puis celle des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République du 24 octobre 1960 au 4 juillet 1962. Il est inscrit à la Formation administrative des élus d'Algérie et du Sahara puis au groupe de l'Unité de la République qui lui succède en juillet 1959, mais le 20 octobre 1960 il choisit de rejoindre les Indépendants et paysans d'action sociale.

M. Zéghouf intervient très rarement à la tribune, si ce n'est, le 23 décembre 1959, pour prendre part à la discussion du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés, en défendant l'extension de l'application de ladite loi aux départements de l'Algérie, des Oasis et de la Saoura. Au cours de la première législature, il vote la déclaration de politique générale du gouvernement Debré le 16 janvier 1959, mais ne prend pas part au vote du 15 octobre 1959. Il se montre favorable au projet de règlement définitif de l'Assemblée nationale voté le 3 juin 1959, ainsi qu'au projet de loi concernant l'enseignement privé (23 décembre 1959). Il vote en faveur des pouvoirs spéciaux attribués au gouvernement (scrutin du 2 février 1960) et approuve la modification de la Constitution (scrutin du 11 mai 1960).

En vertu de l'ordonnance du 3 juillet 1962 relative au mandat des députés et sénateurs élus dans les départements

algériens et sahariens, celui de Mohamed Zéghouf prend fin le 4 juillet 1962. Il vit dès lors dans la difficulté matérielle (ses déboires avaient commencé durant son mandat), et rejoint, en 1981, le groupe des anciens députés, quatre ans avant sa mort.

Il a reçu la médaille militaire en 1957 et la médaille commémorative 1939-1945.

EPILOGUE SIDI-KADA :

De nos jours (2008) = 20.614 habitants.

Sidi-Kada - Mascara : Une commune à la conquête de son développement

http://www.reflexiondz.net/Sidi-Kada-Mascara-Une-commune-a-la-conquete-de-son-developpement_a15796.html

La commune de Sidi-Kada dépend territorialement de la Daïra de Tighennif dont elle est distante de 8 km, elle est limitée au nord par la commune de Tighennif, à l'est par Hachem et Zalamta, par le sud Nesmoth et Sidi-Boussaid et à l'Ouest par Maoussa. Sidi-Kada est une région historique qui abrite la famille de l'Emir Abdelkader dont Sidi-Kada de son vrai nom Abdelkader Belmokhtar est le quatrième grand père de l'Emir et ou Sidi Mahiedine le père de Abd-El-Kader tenait une Zaouia de la secte El-Kadiria et demeura le père spirituel de la tribu des Hachems. La localité a vécu plusieurs cultures importées par les occupants tels que les Romains, les Fatimides et d'autres, mais la ville de Sidi-Kada a vu le jour en 1876 et prendra le nom de Cachrou puis rebaptisée en 1967 pour avoir l'appellation de Sidi-Kada.

Population : La commune s'étend sur 62 km² et compte 9.900 hectares de terre agricole cultivable, elle compte une population de 21.614 habitants dont 5.954 habitants seulement occupent les 9 douars que compte la commune, les 15.660 habitants restants sont implantés dans les zones urbaines et semi urbaines.

EAU : Cette denrée précieuse demeure la première préoccupation des responsables et des élus, le problème d'eau fait énormément défaut au point où les habitants en bénéficient 1 jour sur quatre et certaines agglomérations semi urbaine le reçoivent 1 journée sur six comme la localité de Sidi Salem. Les 5 forages existants qui ont un débit très faible voire de 1,8 L/S jusqu'à 2 L/S pour les uns, un seul forage fournit 9 litres seconde.



Logements : La ville de Sidi-Kada enregistre 1.200 demandes de logements pour la catégorie sociale, plus de trois cent demandes pour le précaire et autant pour le logement illicite qui vont d'un jour à l'autre être démolis et leurs occupants s'ajoutent à la demande croissante alors que parmi eux figurent des gens venant d'autres communes voir même d'autres wilayas et qui ont sans doute des biens qui ne peuvent être contrôlés au niveau de la Daïra et peuvent passer inaperçus en défiant la loi et bénéficient de logements à la place d'autres personnes plus aptes. Au niveau de la Commune se pose également le problème des habitations sans actes. 480 logements ont été recensés dans un passé récent et que seule 130 ont été régularisés, le reste demeure toujours en instance. Côté projet, la commune enregistre un projet de construction de 210 logements sociaux locatifs dont 30 logements sont destinés à l'habitat précaire, au niveau rural, depuis 1995 à ce jour la commune a bénéficié de 490 aides à l'habitat rural.

L'électricité : La commune est couverte à 95%, reste les nouvelles constructions et certains endroits ruraux où il y a des handicaps où les distances sont importantes entre les habitants et qui nécessitent beaucoup de frais.

GAZ : La ville de Sidi Kada et le village agricole Smala Sidi-Mahiedine sont raccordés à 100% mais les branchements des citoyens n'est qu'à 50% vu la cherté des prix qu'exige un branchement au niveau des entreprises privées et dont les montants sont payables au comptant.

Education : La commune de Sidi-Kada dispose d'un lycée d'une capacité de 670 élèves qui fournit des résultats honorables chaque année, 3 CEM qui sont C.E.M Houari Boumediene 601 élèves, le CEM Batouche Zine-El-Abine 505 élèves et le CEM Moufdi Zakaria 180 élèves. Par contre, la commune n'a pas d'annexe CFPA, les élèves exclus des écoles et des CEM ainsi que du lycée doivent tenter une autre orientation au niveau du centre de formation professionnelle de Tighennif.

Les Mosquées : Elles sont au nombre de 8, à savoir 4 en milieu urbain et 4 en milieu semi urbain, les fidèles ne trouvent aucun inconvénient pour accomplir leur devoir.

Les infrastructures d'accompagnement : La ville de Sidi-Kada manque énormément d'infrastructures d'accompagnement comme le marché des fruits et légumes qui n'existe pas et que les citoyens sont contraints de se rendre à Mascara ou à Tighennif pour s'approvisionner sinon attendre le souk Hebdomadaire de Maoussa.

Le bureau de poste : Un seul bureau de poste qui ne peut être à la hauteur de la tâche qui lui est confié devant une population qui dépasse les vingt mille habitants, l'infrastructure date de l'ère coloniale avec des locaux exigus et le manque de commodités pour faciliter la tâche aux abonnés d'effectuer leurs opérations. Les gens préfèrent se rendre au niveau de la recette principale de Mascara qui se trouve submergée elle aussi. Pour les domiciliés au niveau des banques, ils doivent se rendre à Tighennif.

Santé : Malgré la densité de sa population, la commune ne dispose que d'un centre de santé et d'une maternité de 6 lits au niveau du chef-lieu, 4 salles de soins au niveau rural, cinq pharmacies, deux médecins privés, deux dentistes privés et les médecins exerçant dans le secteur public.

Transport : La commune de Sidi-Kada est satisfaite en matière de transport vers toutes les directions importantes comme Mascara et Tighennif chef lieux de la wilaya et de la Daïra, mais le manque de transport est ressenti surtout vers certains douars importants comme Sidi-Salem situé sur la RN 14. Les transporteurs desservant les grandes lignes ne veulent pas prendre sa population en charge alors que la population du douar d'Ouled Abderrahmane vit l'isolement car ce douar est situé sur un chemin communal où la circulation est moins importante.

La culture : Comme presque la totalité des communes de la wilaya, la commune de Sidi-Kada, ne dispose que d'une seule maison de jeunes où les jeunes du village peuvent s'y rendre pour les différents jeux et d'autres préoccupations comme la lecture, l'internet ou le jeu d'échec, mais une grande partie de ces jeunes trouve son compte au niveau des 13 cafés répartis à travers les quartiers de la ville où certains s'adonnent au jeu de dominos pendant que les autres passent des moments devant la T.V pour commenter des parties de Football.

Le sport : C'est le sport roi qui domine à Sidi-Kada la seule discipline que tous les jeunes suivent de plus près, le P/APC disait que malgré plusieurs tentatives pour la création d'autres disciplines, le manque d'encadrement et d'intéressement n'a pas vraiment encouragé à aller de l'avant et c'est l'équipe de Football qui existe seulement et qui demeure prise en charge par l'APC.

D'autre part, on remarque le manque de civisme des citoyens qui n'appliquent pas la loi en particulier du côté de l'urbanisme, et la remarque est faite au niveau du village agricole Smala Sidi-Mahiedine, où l'ensemble des constructions ont été déformées par les modifications faites à tort et à travers sans observation pour l'esthétique de la ville ou du village, chose que M. Le Wali de Mascara ne cesse de répéter à chaque occasion devant les entreprises, les bureaux d'études en présence des Maires et des Chefs de Daïra.

Espaces verts : Les espaces verts qui se sont transformés en de simples carrés déserts sans les moindres plantes, malgré que plantées à plusieurs reprises, les enfants et même les personnes âgées ont leurs parts de responsabilité pour avoir arraché des arbustes et détruits les plantes à ceci, s'ajoute le manque d'entretien et le manque d'arrosage.

SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précisés et aux Sites ci-dessous :

<http://encyclopedie-afn.org/Cacherou - Ville>
https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092
<http://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie - Cacherou>
http://alger-roi.fr/Alger/palikao/textes/1_palikao_maoussa_pn70.htm
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1966_num_21_1_421348
<http://www.piednoir.net/palikao/textes/souvenirs/fred%20richarte.htm>
https://www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_1961_num_2_1_3417
<http://palikao.piednoir.net/>
http://diaressaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Oran/Oranie.html
<https://www.memorialgenweb.org/memorial3/html/fr/patronyme.php>
<https://www.youtube.com/watch?v=OoeD6TTes0o>
<http://mascara.p-rubira.com/>
www.vitamedz.com

BONNE JOURNÉE À TOUS

Jean-Claude Rosso [jeanclaudio.rosso4@gmail.com]